

Initiation au plâtre

(avec attestation)



Une formation utile pour les peintres CFC qui souhaitent acquérir des connaissances de base dans le métier de la plâtrerie afin d'exécuter dans les règles de l'art de petits travaux.

La Fédération suisse romande des entreprises de plâtrerie-peinture a décidé de mettre sur pied un cours d'initiation au plâtre pour les peintres afin que les entreprises qui n'ont pas de plâtrier puissent réaliser quelques travaux de base. L'idée est que l'ouvrier peintre puisse exécuter des travaux basiques tel qu'un rhabillage en plâtre, une construction de caisson ou une réalisation d'une fermeture de porte, sans nécessairement faire déplacer expressément un spécialiste.

Le cours

Le 1^{er} module «Rhabillages» s'est déroulé sur 3 jours de 8 périodes en avril 2022. **Le 2^e module «Parois» aura lieu à l'Ecole de la construction, route Ignace Paderewski 2, 1131 Tolochenaz, sous la direction de Mario Manzini du 8 au 10 février 2023.** Si les inscriptions devaient dépasser le nombre maximum, une seconde session sera organisée ultérieurement. Le délai d'inscription est fixé au lundi 16 janvier 2023.

Le contenu de ce cours portera sur les profilés et les systèmes de fixation, les concepts d'isolation, thermique et phonique, sur le montage d'une paroi en carreaux de plâtre massif ainsi que des explications sur les techniques de fixation et dilatations. Pour être admis au cours, il faut répondre à l'une des deux conditions suivantes:

- CFC de peintre ou
- 5 ans d'expérience minimum dans la peinture.

Dans les cas spécifiques, la commission en charge de la formation statuera.

Suite à ce cours, 2 autres modules seront mis sur pied qui traiteront des rhabillages et des plafonds. Une attestation de la FREPP vous sera délivrée à la fin des 3 modules, si ceux-ci ont été suivis dans leur intégralité. **Aucun ordre particulier n'est requis pour suivre les 3 modules.**

Xavier Saillen

Délai d'inscription au lundi 16 janvier 2023

Je m'intéresse au cours d'initiation au plâtre.

Veuillez m'envoyer toutes les informations utiles relatives à la formation.



Le prix d'un module s'élève à 1200 francs.

Diverses aides/subventions sous www.frepp.ch > formation > Initiation au plâtre pour les peintres

Nom: Prénom:

Adresse:

NP: Lieu:

Tél.: e-mail:

Entreprise:

Veuillez retourner ce bulletin dûment rempli avec une copie de votre CFC ou une attestation de travail justifiant les 5 années d'expérience à FREPP, Service de la formation, rue de la Dent-Blanche 8, 1950 Sion ou par e-mail à xavier.saillen@frepp.ch